

19 septembre 2025

Démarrage des travaux de requalification urbaine et environnementale de l'A7 dans la traversée de Valence



Au cœur de Valence, l'autoroute A7 se transforme. Les travaux de requalification urbaine et environnementale de l'A7 dans la traversée de Valence démarrent. Ce projet d'envergure vise à reconnecter la ville au fleuve, réduire les nuisances et valoriser les mobilités douces. Doté d'un budget de 32 millions d'euros, ce chantier est le fruit d'un partenariat entre l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Drôme, Valence Romans Agglo et VINCI Autoroutes. Dans un premier temps, à partir du 22 septembre et pour 6 mois, une première phase de travaux sera consacrée à la transformation des ponts de la rue de Mauboule et du chemin de l'Épervière.

Une requalification ambitieuse

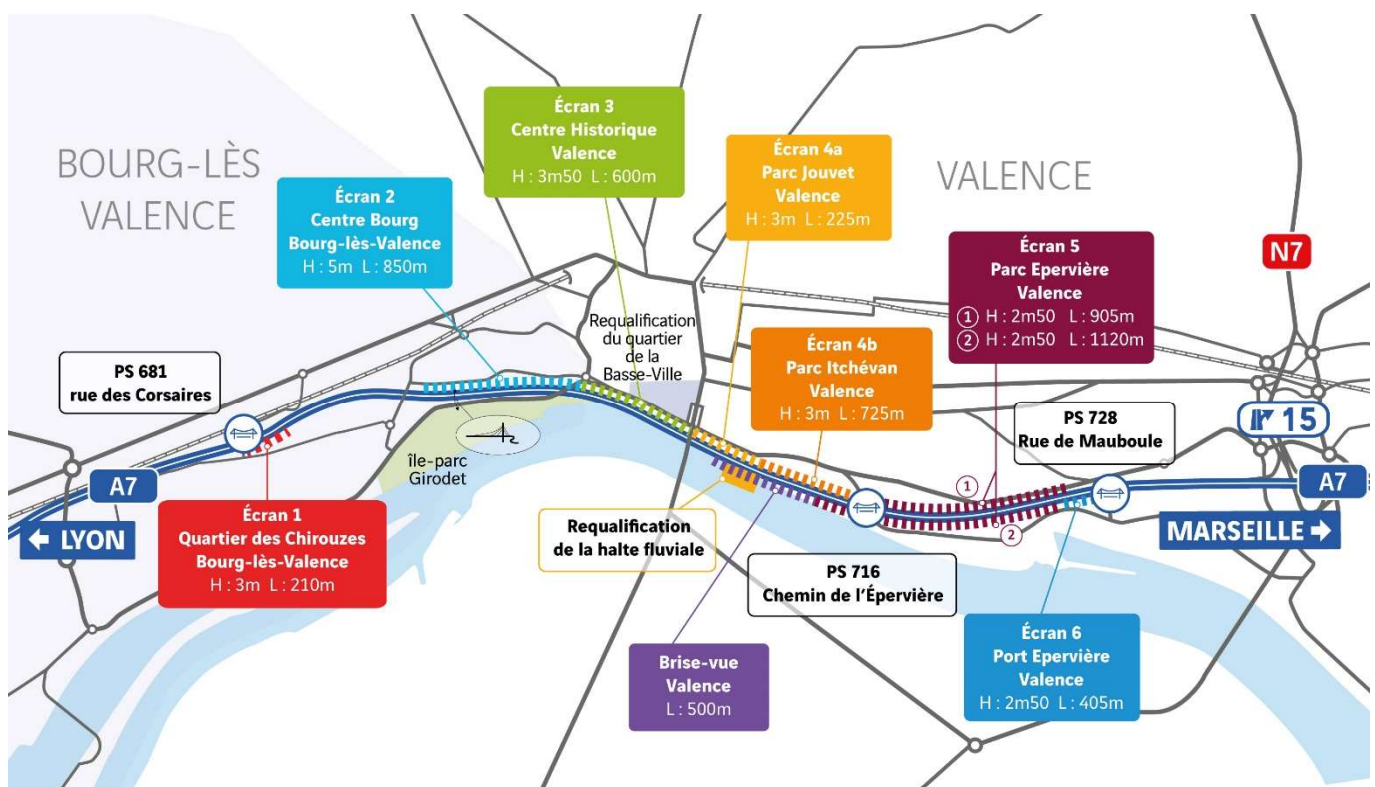
Les travaux de requalification urbaine et environnementale de l'A7 dans la traversée de Valence débutent le 22 septembre 2025. Ce projet inédit vise à réduire significativement les nuisances liées à la circulation tout en reconnectant la ville à ses espaces naturels.

Fruit d'une démarche partenariale de long terme engagée dès 2010, le projet a pour objectif de mieux intégrer l'infrastructure à la ville, de réduire les nuisances pour les riverains, de reconnecter les quartiers au fleuve et d'améliorer concrètement le cadre de vie et les déplacements du quotidien au cœur du territoire.

Des aménagements pour améliorer le cadre de vie

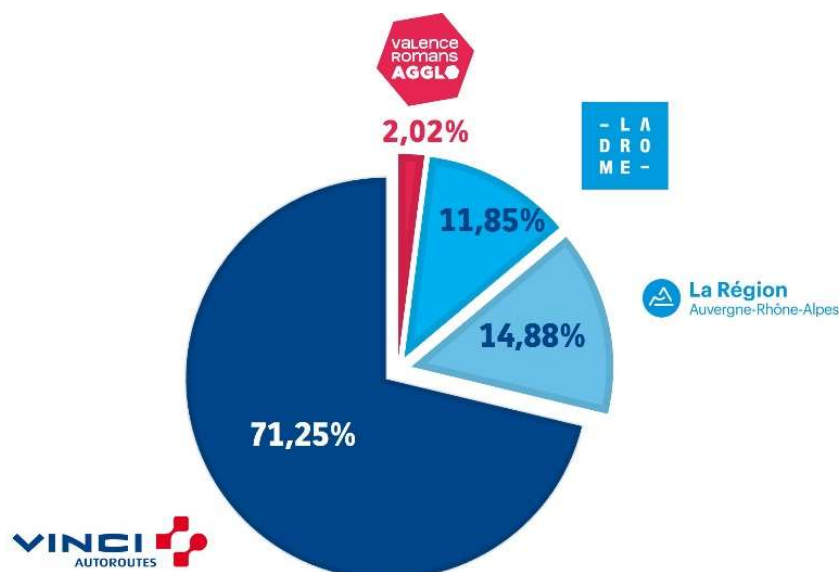
Le projet prévoit l'installation de **5,1 km d'écrans acoustiques**, conçus en bois, béton-bois et, selon les zones, végétalisés. Leur implantation couvrira notamment les secteurs des **parcs Jovet et de l'Épervière**, **diminuant sensiblement le niveau sonore ressenti par les riverains**. La qualité de vie sonore s'en trouvera largement améliorée, tout comme l'esthétique urbaine.

Parallèlement, des travaux seront menés sur trois franchissements de l'A7 afin de sécuriser les déplacements piétons et cyclistes et d'améliorer l'ambiance visuelle grâce à l'installation de brise-vues. Enfin, la **halte fluviale sera modernisée** et un **auvent contemporain** renforceront l'attractivité du Rhône et du tourisme fluvial.



Les acteurs du projet

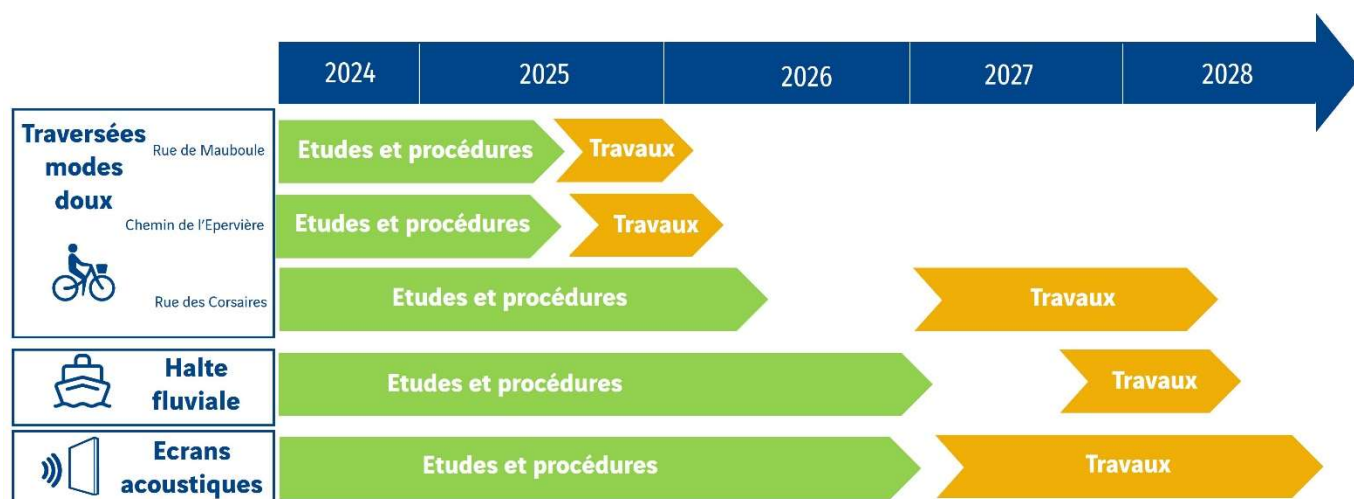
Le projet représente un investissement total de **32 M€** cofinancé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Le Département de la Drôme, Valence Romans Agglo et VINCI Autoroutes.



Le calendrier du projet : une transformation progressive jusqu'en 2028

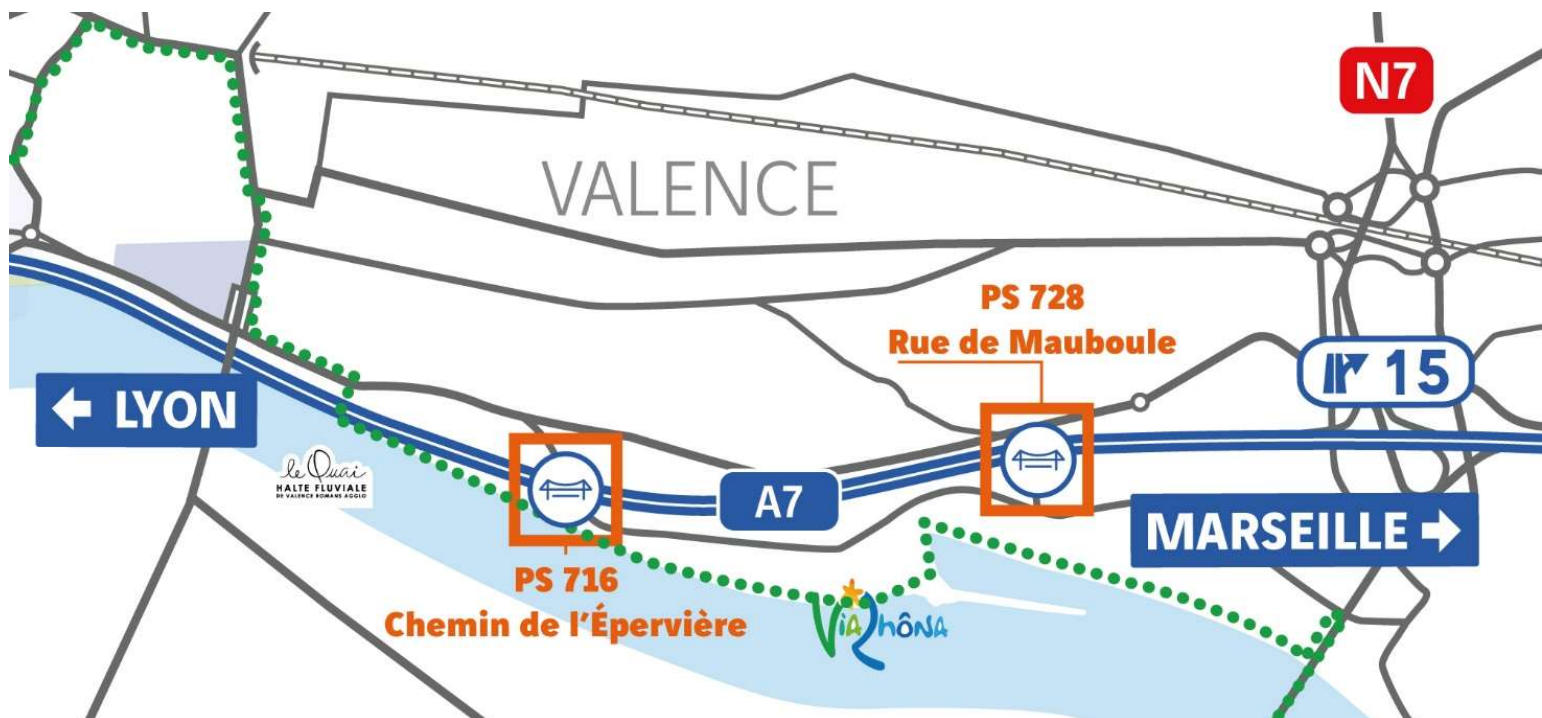
Les **travaux débutent à l'automne 2025** avec la **requalification des ponts de Mauboule et de l'Épervière**. Ils se poursuivront jusqu'en 2028 avec la réalisation progressive des écrans acoustiques, des franchissements modes doux et de la halte fluviale.

Tout sera mis en œuvre pour limiter la gêne aux riverains et aux usagers pendant la durée du chantier.



Zoom sur les travaux qui démarrent le 22 septembre 2025 au niveau des ponts de la rue de Mauboule et du chemin de l'Épervière

Au cœur de ce grand projet figurent les ponts de la rue de Mauboule et du chemin de l'Épervière, deux points stratégiques pour la mobilité et l'intégration urbaine. Ces ouvrages seront entièrement réaménagés pour améliorer la sécurité et la lisibilité, en offrant des largeurs adaptées aux piétons et aux cyclistes, et limiter l'impact visuel de l'autoroute.



Les 2 ponts seront dotés de **pare-vues** permettant de masquer l'autoroute lors des traversées. Ils **faciliteront les déplacements doux** en **s'inscrivant harmonieusement dans le paysage** environnant.

- **Le pont de la rue de Mauboule**

Le pont va être équipé de part et d'autre d'écrans occultants en bois. Les dispositifs de sécurité latéraux vont être remplacés par des glissières béton. Pour séparer la circulation automobile et la circulation modes doux, une bordure béton va être mise en place. La voie mode doux va être aplanie sur toute la largeur de la voie dédiée.

AVANT



APRÈS



- **Le pont du chemin de l'Épervière**

Le pont va être équipé de part et d'autre d'écrans occultants en bois. Les dispositifs de sécurité latéraux vont être remplacés par des glissières béton. Pour séparer la circulation automobile et la circulation modes doux, une bordure béton va être mise en place. La voie mode doux va être aplanie sur toute la largeur de la voie dédiée.

AVANT



APRÈS



Les conditions de circulation pendant les travaux

Les travaux se dérouleront **à partir du 22 septembre 2025 pour 6 mois**. Durant cette période, des modifications de la circulation seront nécessaires. Des **itinéraires de déviation** seront mis en place et un dispositif de communication permettra d'**informer les usagers sur leurs conditions de circulation**.

À partir du 22 septembre :



Le **pont du chemin de l'Épervière** restera **ouvert** à la **circulation des véhicules**, sauf fermetures ponctuelles de nuit.



En revanche, la **piste cyclable et les trottoirs** seront **neutralisés** afin de permettre la réalisation des travaux. Durant cette période, les piétons et les cyclistes pourront suivre un itinéraire de déviation et emprunter la ViaRhôna.



Le **pont de la rue de Mauboule** sera **fermé à toutes circulations**, à l'exception des traversées piétonnes qui resteront possibles le week-end, sauf cas particulier.



Durant cette période, **les véhicules pourront suivre l'itinéraire de déviation** par l'avenue de Provence, la rue du Pont des Anglais, l'avenue de la Condamine, le chemin du Champ du Pont, la rue de Mauboule et le chemin de l'Épervière.



Les **piétons et les cyclistes** pourront, eux, emprunter un cheminement par l'avenue de Provence, la piste cyclable de la rue du Pont des Anglais, la rue de Mauboule et le chemin de l'Épervière.



Le **terminus de la ligne 7** sera temporairement **avancé à la station Valensolles**. Les arrêts Marcel Paul, Tennis, Port et Épervière ne seront pas desservis.

Légende:

-  Itinéraire de déviation pour les automobilistes.
-  Itinéraire de déviation pour les piétons/cycles.
-  Accès interdit pour les piétons/cycles.
-  Circulation maintenue pour les automobilistes.



Le dispositif mis en place pour informer les usagers :

- Le site internet : <https://www.vinci-autoroutes.com/fr/>
- Le compte X (ex-Twitter) : @A7Trafic
- 107.7, Radio VINCI Autoroutes et son application
- Le 3605, le service client 24h/24 et 7J/7 (service gratuit + prix d'appel)
- L'application gratuite Ulys : trafic en temps réel

Contacts presse :

Nelly Destève - nelly.desteve@vinci-autoroutes.com - 06 30 48 64 26

À propos de VINCI Autoroutes

VINCI Autoroutes finance, conçoit, construit et exploite des autoroutes en France. Ses équipes accompagnent chaque jour plus de 2,5 millions de clients - et jusqu'à 4 millions l'été - sur son réseau de 4 443 km, géré par les sociétés concessionnaires ASF, Cofiroute, Escota, Arcour et Arcos. Ses 5 500 collaborateurs ont pour principale mission d'assurer en toutes circonstances la viabilité et l'entretien du réseau, la sécurité de ses utilisateurs et la continuité du service public autoroutier. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 10 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Face à l'urgence climatique, VINCI Autoroutes se mobilise pour transformer l'autoroute, indispensable à la desserte et à l'activité économique et sociale des territoires, en infrastructure bas carbone, conformément à la stratégie nationale de décarbonation des mobilités.

Chiffres clés : réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application, le site VINCI Autoroutes, Facebook, X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes ou par téléphone au 3605 (service clients accessible 24h/7 - service gratuit + prix d'appel).